

NOS CANDIDAT·ES

ÉLECTIONS CSM 2026

Du **16 au 20 novembre 2026**, vous êtes appelé·es aux urnes pour élire vos représentant·es au Conseil supérieur de la magistrature pour une durée de 4 ans.

Alors que les menaces se multiplient à l'égard de celles et ceux qui rendent la justice, le CSM doit jouer un rôle essentiel que lui confère la Constitution : celui d'être **le garant de l'indépendance de l'institution judiciaire**. Le SM s'engage au quotidien pour qu'il occupe effectivement ce rôle et qu'il utilise tous les moyens à sa disposition.

Au cours d'une mandature décisive, les élu·es du Syndicat de la magistrature défendront **vos droits, l'égalité de tous·tes** les magistrat·es devant cette instance et lutteront pour un CSM véritablement **indépendant, impartial et transparent**.

VOTEZ SM !

LA FORCE DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE EN BREF

- La défense de **tous·tes les magistrat·es**, quelle que soient leur appartenance syndicale ou leur sensibilité.
- La **combattivité** de nos élu·es, qui défendent une justice indépendante, sans chercher à plaire à la hiérarchie judiciaire ou au pouvoir exécutif.
- La transparence de l'action de nos élu·es, qui sont les seul·es à rendre compte de leur action chaque année dans un rapport dédié.

L'ensemble de nos candidat·es sont riches d'expériences juridictionnelles mais aussi syndicales. Ils et elles se distinguent par la diversité de leurs parcours et de leurs fonctions.

NOS CANDIDAT·ES POUR LA FORMATION SIÈGE



SARAH PIBAROT

**Vice-présidente au tribunal judiciaire
de Nanterre, tête de liste**

Sarah Pibarot a débuté sa carrière en tant que substitue au parquet du Havre, puis a exercé les fonctions de juge des enfants au tribunal judiciaire de Toulouse, et de juge au tribunal judiciaire de Paris. Elle est désormais vice-présidente au tribunal judiciaire de Nanterre, affectée au pôle social, déléguée locale du Syndicat de la magistrature. Parallèlement Sarah Pibarot a été déléguée régionale du Syndicat de la magistrature au sein de la cour d'appel de Rouen, membre de la commission d'avancement et secrétaire nationale du Syndicat de la magistrature.

**1^{er} vice-président au tribunal
judiciaire de Nanterre**

MATTHIEU BONDUELLE

Matthieu Bonduelle a exercé à l'instruction à Mulhouse, Bobigny et Créteil en tant que vice-président chargé de l'instruction. Après avoir occupé les fonctions de vice-président au tribunal de Créteil où il a présidé des audiences correctionnelles, il a occupé les fonctions de vice-président chargé de l'instruction à la JIRS-JUNALCO. Il est aujourd'hui 1^{er} vice-président au tribunal judiciaire de Nanterre, coordonnateur du pôle pénal. Parallèlement il a co-fondé la revue de réflexion sur le droit et la justice *Délibérée*. Il a été membre du Conseil d'administration de l'ENM, de la commission d'avancement et président du Syndicat de la magistrature.



KIM REUFLET

**1^{ère} vice-présidente chargée de l'application
des peines au tribunal judiciaire de Nantes**

Actuellement 1^{ère} vice-présidente chargée de l'application des peines au tribunal judiciaire de Nantes et ancienne présidente du Syndicat de la magistrature, Kim Reuflet a débuté sa carrière comme substitue du procureur au Havre puis à Melun. Elle a principalement occupé par la suite des postes au siège en tant que juge des enfants, juge des libertés et de la détention, juge non spécialisée mais aussi en tant que conseillère à la cour d'appel d'Angers. Elle a également occupé des fonctions en administration centrale et de secrétaire générale de la présidence au tribunal judiciaire de Bobigny.

NOS CANDIDAT·ES

POUR LA FORMATION PARQUET



CLARISSE TARON

Avocate générale près la cour d'appel de Colmar, tête de liste

Clarisse Taron a essentiellement exercé ses fonctions au parquet. Elle a débuté sa carrière comme substitute du procureur à Montbéliard puis a occupé le poste de procureure de la République à Lure. Elle a rejoint par la suite le tribunal de Belfort en tant que vice-présidente au service civil. Elle a ensuite été nommée vice-procureure à Nancy avant de rejoindre le parquet de Metz en tant que procureure adjointe. Après un retour au siège comme 1^{ère} vice-présidente à Nancy au contentieux civil, elle a été nommée avocate générale à Besançon puis à Paris. Elle a enfin occupé les fonctions de procureure de la République à Fort-de-France et Strasbourg. Elle est aujourd'hui avocate générale à Colmar. Parallèlement, elle a été présidente du Syndicat de la magistrature à deux reprises.

Vice-procureur de la République au tribunal judiciaire de Strasbourg

FÉLIX DELAPORTE

Après avoir été substitut et juge des enfants dans le ressort de la cour d'appel de Douai, Félix Delaporte a été juriste auprès du greffe de la Cour européenne des droits de l'Homme pendant cinq ans. Il est aujourd'hui vice-procureur au parquet du tribunal judiciaire de Strasbourg.



MANON LEFEBVRE

Substitute du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Lille

Manon Lefebvre a exercé les fonctions de substitute du procureur à Boulogne-sur-Mer puis de substitute du procureur à Lille. Elle a été déléguée régionale pour le Syndicat de la magistrature au sein de la cour d'appel de Douai pendant 6 ans et en est actuellement la secrétaire nationale. Elle a également été élue dans les instances de proximité : conseil médical et formation spécialisée du CSA.